



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **F**orce **O**uvrière des Finances Publiques
Section locale **FO** DGFIP 24
DDFiP de la Dordogne
15 rue du 26^{ième} Régiment d'Infanterie
24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

C.T.L. du 11 Février 2019 – Déclaration Liminaire

Le respect consiste à reconnaître la valeur des choses, des gens et des situations.

[Marc Roussel \(1952\)](#)

Monsieur le Président, **F.O.**-DGFIP24 vous le dit :

IL Y EN A MARRE

et vous prie instamment de faire remonter à la direction générale le ras le bol des agents d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas !!!

Les gilets jaunes, les stylos rouges, devons nous créer un mouvement de couleur ?

Disons : « Les billets verts » peut être pour être entendu ?

Une fois encore, notre ministre démontre le respect qu'il a de nous et du dialogue social, cette prime dite du « PAS » ne répond en effet que très partiellement aux revendications de **F.O.**-DGFIP qui dès le 20 décembre dernier demandait l'attribution d'une prime exceptionnelle pour tous les agents des ministères économiques et financiers.

Le Prélèvement À la Source a demandé des efforts à tous, au regard des effectifs contraints voulus par notre ministre, **F.O.**-DGFIP24 ne peut croire que quelque personne que ce soit n'aurait pas été impactée à un moment ou un autre.

Après avoir exigé un mariage contre nature par une fusion imposée, voilà que notre ministre cherche à nous diviser (pour mieux régner n'en doutons pas), sauf qu'en France c'est le peuple qui est souverain et les mouvements sociaux de ces derniers temps tendent à vous le rappeler.

Pour en revenir aux primes :

Pourquoi le PAS ferait l'objet d'une prime pour un surcharge de travail ?

Pourquoi les personnels des postes et services subissant sans cesse des restructurations ne se voient pas s'attribuer de primes pour des tâches supplémentaires ?

Gérer une collectivité supplémentaire, un EHPAD, intégrer des actifs, des passifs tout cela ne représente donc pas aux yeux de notre ministre ou de ses conseillers des charges de travail supplémentaires ? Ou leur a-t-on sciemment tût la chose ?

F.O.-DGFIP24 ne peut pas croire que ces destructeurs d'emplois, pensent que la quantité de travail par agent n'ait pas augmenté avec la baisse drastique d'emplois.

Aussi monsieur le président, ni voyait aucune menace mais plutôt un avertissement.

Mais si cela s'avérait nécessaire **F.O.**-DGFIP24, n'exclut pas de se rapprocher non seulement de son Union Départementale, de sa fédération nationale, mais aussi d'autres partenaires sociaux en vue de mener des actions de façon à être entendu.

M DARMAMIN et son conseiller M PARENT ne pourront pas nier avoir été prévenus qu'il est temps de cesser leurs provocations et leurs tentatives d'opposer les personnels entre eux.

F.O.-DGFIP24 appelle d'ores et déjà les agents de la DDFIP24 à revendiquer collectivement l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération par tous moyens à leur disposition et qui vont leur être présenté.

Monsieur le Président, **F.O.**-DGFIP24 vous demande de rappeler au Directeur Général que le ministre a considéré que « Tout le monde doit être sur le pont » et que si tout le monde est sur le pont alors tout le monde perçoit la prime d'accueil dont il est urgent de revoir et le périmètre et le niveau.

Pour **F.O.**-DGFIP24 : Tous les agents de la DGFIP doivent percevoir la prime !

Les élus FO DGFIP24:

Titulaires

Sandrine THYSSEN,
Gaëtan LEJEUNE

Suppléants

Jacques JOUSSON,
Sabrina BENDERRADJI

Experte

Stéphanie DUPRAT
Patrice DICHARRY

**Rejoignez FORCE OUVRIÈRE – Le syndicat qui reste un syndicat
Libre et Indépendant
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
Pour nous le plus important c'est FOrcément vous**